



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.077/DR

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LES INTERCONNECTES DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE FORMATION ACTION DATA PROMOTION 2026

SEANCE DU 23/06/2026

LE MARDI VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Serge BADENS, Monsieur Eric BASSET, Monsieur Dominique EBLÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFRAY, Madame Catherine CHABOSSON,
Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU, Monsieur Johnny PALMA,
Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE,
Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : **APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LES INTERCONNECTES DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE FORMATION ACTION DATA PROMOTION 2026**

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'appel à projets 2026 lancé par l'association Les Interconnectés, en lien avec la Banque des Territoires et les Intercommunalités de France,

CONSIDERANT les forts enjeux liés à la maîtrise et à la mobilisation de la data pour l'amélioration des politiques publiques,

CONSIDERANT l'importance stratégique donnée par la Municipalité en matière de montée en compétence,

CONSIDERANT pour ce faire la nécessité de formation et d'acquisition des savoir-faire préalables,

CONSIDERANT l'appel à projet lancé par l'association Les Interconnectés, en lien avec la Banque des Territoires et les Intercommunalités de France correspondant à ses aspirations et à sa vision stratégique,

CONSIDERANT La sélection de la Ville de Brunoy à la promotion 2026 du programme de formation action data,

CONSIDERANT la nécessité de conclure une convention entre la Ville et l'association, s'agissant des modalités directes et indirectes de ce cycle de formation,

Sa Commission Finances - Ressources humaines - Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LES INTERCONNECTES DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE FORMATION ACTION DATA PROMOTION 2026

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention entre la Ville et l'association Les Interconnectés de participation au programme de Formation-action data Promotion 2026, annexée à la présente.

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire à signer la présente convention ainsi que l'ensemble des actes et documents pouvant s'y rapporter.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/06/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



[Signature]
Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

[Signature]
Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.077/DR

Objet de l'acte : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LES INTERCONNECTES DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE FORMATION ACTION DATA PROMOTION 2026

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique / 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260623-BRU_DE_26174_1-DE

Date de l'acte : 23/06/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26174_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2026